

DELIBERATION 2022-018

LE VINGT-SEPT JANVIER DEUX-MILLE-VINGT-DEUX A DIX-HUIT HEURES TRENTE, S'EST RÉUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-JEAN-DE-VEDAS EN SALLE DES GRANGES, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR FRANCOIS RIO, MAIRE DE LA COMMUNE, À LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU TREIZE JANVIER DEUX-MILLE-VINGT-DEUX.

PRESENTS : M. RIO, Mme FABRY, M. PLAUTIN, M. PIOT, Mme BRUEL, Mme PENA, M. HIVIN, M. BRUGUIERE, Mme PASSERAT DE LA CHAPELLE, Mme BIANCO CHAINE, M. QUINTIN, M. BLANCHARD, M. CADIOU, Mme MAURIN, Mme DE ROBERT DE LAFREGEYRE, M. ROBIN, M. BOISSEAU, Mme ROLLAND, M. FONTVIEILLE, Mme OMS, M. DE BOISGELIN, Mme VESSIOT.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : M. VAN LEYNSEELE donne procuration à M. RIO, Mme PIACENTINI-MOREAU donne procuration à M. HIVIN, M. TREPRAU donne procuration à Mme MAURIN, Mme MOUGIN donne procuration à Mme BRUEL, Mme FERRAI donne procuration à M. PLAUTIN, M. LEFEVRE donne procuration à Mme PASSERAT DE LA CHAPELLE, M. WALCZACK donne procuration à M. HIVIN, Mme RIMBERT donne procuration à Mme FABRY, Mme MYSONA donne procuration à M. BOISSEAU, M. SIGAUD donne procuration à M. BRUGUIERE.

ABSENT EXCUSE : M. THEOL

Mme PENA a été élue secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Objet : Prononcé de déclassement du domaine public communal - Parcelle BW n°261 d'une contenance de 494 m² et parcelle BW n°275 d'une contenance de 440 m²

M. le Maire rappelle à l'assemblée que la commune de Saint-Jean-de-Védas est propriétaire de terrains situés aux abords de la Route de Lavérune correspondant aux parcelles BW n°261 et BW n°275.

Dans le cadre du projet d'aménagement de la ligne 5 du tramway sur le territoire de la Métropole de Montpellier, ces deux parcelles d'une contenance totale de 934 m² doivent être aménagées. Un plan cadastral précise la localisation de chaque parcelle.

Par constat d'huissier en date du 20 décembre 2021, il est observé que ces parcelles, en nature de friche, ne sont pas affectées à l'usage du public, ni à un service public.

Dans ce cadre, l'article L 2141-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques énonce : "Un bien d'une personne publique mentionnée à l'article L.1, qui n'est plus affecté à un service public ou à l'usage direct du public, ne fait plus partie du domaine public communal à compter de l'intervention d'un acte administratif constatant son déclassement."

Considérant que la désaffectation de ces parcelles a été constatée par voie d'huissier en date du 20 décembre 2021,

Considérant que par délibération du même jour, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Jean-de-Védas a constaté la désaffectation desdites parcelles conformément à l'article L2141-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Considérant que ces parcelles sont bien désaffectées au sens du Code Général des Collectivités Territoriales et que leur déclassement du domaine public est envisageable,

Il convient donc de prononcer le déclassement des parcelles BW n°261 et BW n°275.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur cette affaire et, le cas échéant :

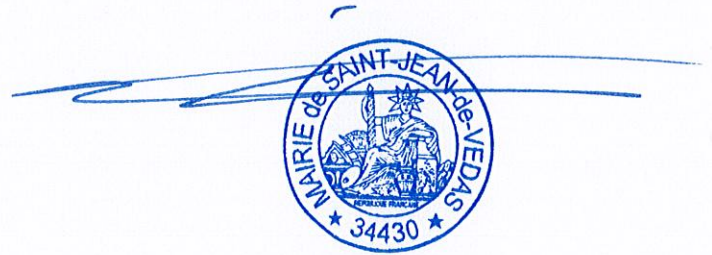
- **De prononcer** le déclassement du domaine public communal des parcelles BW n°261 et BW n°275 en nature de friche d'une contenance totale de 934 m² correspondant au plan joint à la présente délibération,
- **De dire** que la délibération sera publiée au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R.2121-10 du Code Général des Collectivités territoriales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

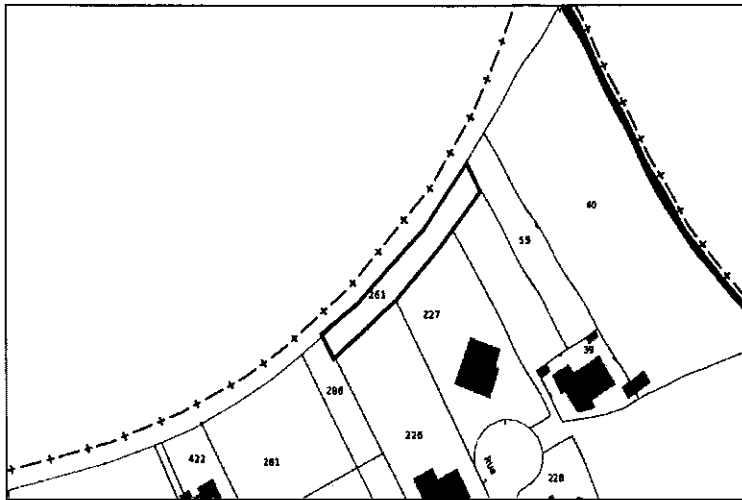
ADOpte à l'unanimité l'ensemble de ces propositions par :

- 32 voix pour.

**François RIO,
Maire de Saint-Jean-de-Védas**



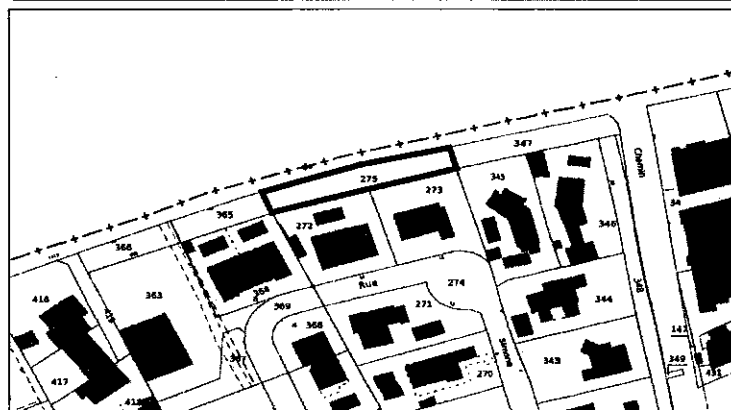
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours par courrier ou via le site internet www.telerecours.fr devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publicité.



Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 18050001400011

©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

Impression non normalisée du plan cadastral



Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 18050001400011

©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

Impression non normalisée du plan cadastral